

# Réglementation 2022

## de la Coupe d'Ile-de-France de polo-vélo

La Commission de Polo-vélo du C.I.F. de la F.F.C. a décidé en 2014 de créer à nouveau des championnats d'Ile-de-France de polo-vélo, ceci afin de répondre à la demande croissante depuis 2009 d'un plus grand nombre de compétitions régionales, demande de la part des clubs franciliens toujours plus nombreux à être engagés dans cette discipline.

Après 15 ans d'absence, un nouveau lancement d'un championnat d'Ile-de-France « toutes catégories » s'est effectué en 2014. Après 24 ans d'absence, un championnat d'Ile-de-France des moins de 19 ans s'est disputé en 2015. Et après 25 ans d'absence, une Coupe d'Ile-de-France s'est disputée également en 2015.

Les calendriers nationaux et internationaux chargés en 2019 n'ont pas permis la mise en place d'une Coupe d'Ile-de-France en 2019 et la pandémie de corona a eu raison des plans d'organisation en 2020 et 2021. Les équipes pratiquant régulièrement le polo-vélo ont donc décidé d'organiser une Coupe d'Ile-de-France 2022 dans le but de promouvoir le polo-vélo au sein des clubs du Comité d'Ile-de-France, le hasard du tirage au sort pouvant favoriser telle ou telle équipe débutante.

### Article 1 :

La Coupe d'Ile-de-France de polo-vélo est ouverte uniquement aux clubs ou équipes départementales d'Ile-de-France et à leurs joueurs licenciés auprès de la FFC. Les joueurs ayant une carte à la journée ou un Pass'Loisirs ne seront pas acceptés. A titre exceptionnel, des clubs différents, même issus de départements différents, peuvent se regrouper afin de présenter une équipe commune à partir du moment où il est démontré que ces clubs ne peuvent pas aligner une équipe entière pour ces championnats.

Un club pourra présenter deux ou trois équipes maximum s'il le souhaite.

Chaque joueur ne pourra jouer que dans une seule et même équipe durant toute la durée de la compétition.

Conformément à la réglementation de la FFC, les joueurs devront être de nationalité française.

### Article 2 :

La Coupe d'Ile-de-France 2022 sera ouvert aux catégories pupilles, benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors (Pass'Cyclisme compris) en 2022.

### Article 3 :

Un maximum de 8 équipes pourra participer à cette Coupe d'Ile-de-France, selon l'ordre d'arrivée des engagements par courriel auprès de l'organisateur (Pédale Combs-la-Villaise : [alain@polo-velo.net](mailto:alain@polo-velo.net)) avec copie à la présidente de la commission régionale des activités émergentes du CIF de la FFC ([gwendolinetorquet@hotmail.fr](mailto:gwendolinetorquet@hotmail.fr)) dès la parution des détails d'organisation des championnats sur le site web du CIF de la FFC.

Le format « coupe » de cette compétition demande un minimum de 4 équipes pour que cette Coupe d'Ile-de-France puisse se tenir, ceci afin d'avoir au minimum 4 équipes demi-finalistes puis deux finalistes. Si moins de 4 équipes devaient être inscrites, la Coupe d'Ile-de-France 2022 n'aura pas lieu.

Les joueurs de deux équipes différentes issues d'un même club devront porter des maillots de couleurs distinctes (chasubles autorisés) si elles devaient se rencontrer.

Les champions d'Ile-de-France en titre pourront porter le maillot de champion d'Ile-de-France qu'ils ont gagné durant le dernier championnat d'Ile-de-France disputé. Au moment du protocole de remise des récompenses finales, ils pourront porter leur maillot de club ou leur maillot de champions d'Ile-de-France, aux choix.

### Article 4 :

La Coupe d'Ile-de-France 2022 se disputera sur la demi-journée du dimanche 27 novembre 2022 après-midi sur le terrain du lycée Galilée de Combs-la-Ville. L'heure de début du premier match dépendra du nombre d'équipes inscrites mais ne dépassera pas 14 h.

### Article 5 :

Cette Coupe se disputera sous forme de tournoi à élimination directe selon le nombre d'équipes inscrites :

- 4 équipes : tirage au sort des équipes disputant les deux matches de demi-finale. Les vainqueurs des deux matches de demi-finale se disputeront la finale de la Coupe d'Ile-de-France. Si le temps le permet, les deux équipes perdantes des matches de demi-finales se disputeront une finale des perdants.
- 5 équipes : tirage au sort de 2 équipes quart-de-finalistes (qui disputeront un match dont le vainqueur disputera les demi-finales) puis de 3 équipes qui accéderont directement en demi-finales. Les vainqueurs des deux matches de demi-finale se disputeront la finale de la Coupe d'Ile-de-France. Si le temps le permet, les deux équipes perdantes des matches de demi-finales se disputeront une finale des perdants.
- 6 équipes : tirage au sort de 4 équipes quart-de-finalistes (qui disputeront deux matches dont les vainqueurs disputeront les demi-finales) puis de 2 équipes qui

accéderont directement en demi-finales. Les vainqueurs des deux matches de demi-finale se disputeront la finale de la Coupe d'Ile-de-France. Si le temps le permet, les deux équipes perdantes des matches de demi-finales se disputeront une finale des perdants.

- 7 équipes : tirage au sort de 6 équipes quart-de-finalistes (qui disputeront trois matches dont les vainqueurs disputeront les demi-finales), la 7<sup>ème</sup> équipe restante accèdera directement à la première demi-finale. Les vainqueurs des deux matches de demi-finale se disputeront la finale de la Coupe d'Ile-de-France. Si le temps le permet, les deux équipes perdantes des matches de demi-finales se disputeront une finale des perdants.
- 8 équipes : tirage au sort des 4 matches de quart-de-finale parmi les 8 équipes inscrites. Les vainqueurs disputeront les demi-finales. Les vainqueurs des deux matches de demi-finale se disputeront la finale de la Coupe d'Ile-de-France. Si le temps le permet, les deux équipes perdantes des matches de demi-finales se disputeront une finale des perdants.

L'équipe remportant la finale se verra attribuer la Coupe d'Ile-de-France 2022 fournie par le Comité d'Ile-de-France.

De façon à privilégier le hasard sur la valeur sportive (la valeur sportive des équipes aura été prouvée lors du championnat d'Ile-de-France 2022 où toutes les équipes se rencontrent), les tirages au sort des équipes se feront par tirage « au chapeau » sans priorité d'aucune sorte donnée à une équipe et en présence du représentant de chaque équipe le jour même de la compétition. En cas de match(es) de quart de finales, il y aura également tirage au sort des équipes pour constituer les demi-finales (pas de tableau préconçu).

Article 5 :

Les règles du jeu utilisées seront les règles nationales de la FFC modifiées pour la circonstance sur deux points :

- les maillets avec masse ovoïdales seront autorisés s'ils répondent à la réglementation internationale utilisée en Coupe d'Europe ;
- la durée des matches sera adaptée au nombre d'équipes inscrites, au nombre de matches à effectuer en une demi-journée et au nombre de terrain(s) mis à disposition par l'organisateur. La durée des matches sera décidée la veille de la compétition par décision majoritaire des membres de la commission régionale mais ne sera pas supérieure à 2 X 30 minutes.

Article 6 :

Les arbitres seront désignés par la commission régionale de polo-vélo sur place en fonction du tirage au sort des matches. Dans la mesure du possible, un arbitre ne pourra pas arbitrer une équipe issue du même club que lui.